











Ce projet est cofinancé par le fonds européen de développement régional



# **Opération de site** pilote de la Bassée

Réunion publique

Bray-sur-Seine – 26 mars 2019







#### Déroulé

- 1. Le projet de la Bassée
- 2. Les ouvrages du site pilote
- 3. Le fonctionnement du site pilote
- 4. Temps d'échanges





# Le projet de la Bassée



# Frédéric MOLOSSI Seine Grands Lacs Président de l'EPTB







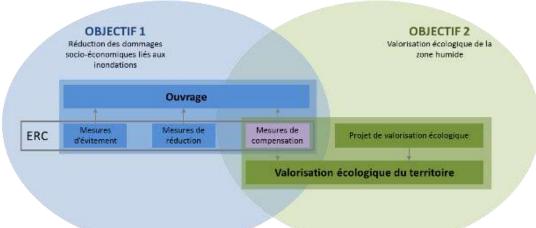
### Objectifs du projet

#### L'opération poursuit un double objectif

 Un objectif hydraulique et socio-économique → diminuer le niveau de la Seine en cas de grande crue afin de limiter les coûts des dommages liés aux inondations, dès Montereau-Fault-Yonne et sur toute l'Île-de-France.

Un objectif environnemental → valoriser la zone humide exceptionnelle de la

Bassée aval.

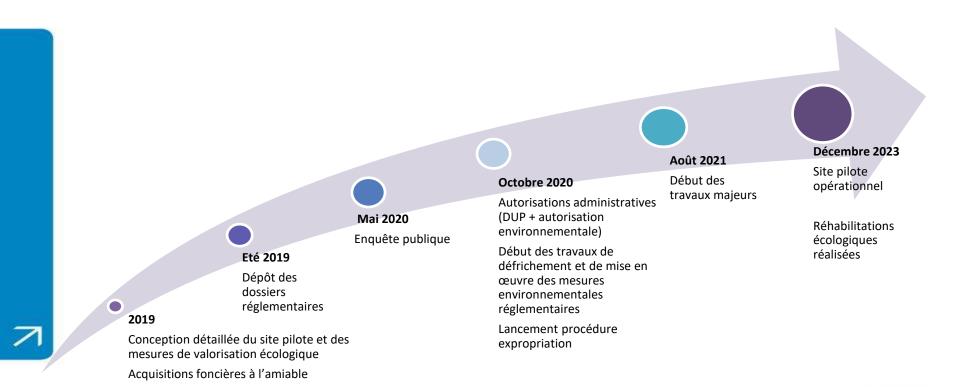








#### Calendrier du projet





# Coût et financement de l'opération

#### **Coût prévisionnel de 115 M € TTC**

Financement envisagé		
Etat	50 %	
Métropole du Grand Paris	30 %	
Seine Grands Lacs	20 %	
AESN, Région IdF, CD77	Interventions possibles sur le volet écologique	







#### Une concertation renforcée avec le territoire

- > Réunions spécifiques avec les élus du territoire
- ➤ Réunions et rencontres avec les propriétaires
- > Réunions et rencontres avec le tissu associatif
- > Réunions techniques avec les services régaliens
- ➤ Adhésion à la charte de participation du public de l'État en 2018

Une garante de la concertation a été nommée à l'issue du débat public : elle participe à l'ensemble des réunions









# Une concertation qui continue

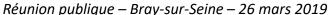
#### Derniers temps de concertation

- Atelier de concertation spécifiques auprès des propriétaires : 31 mai 2018 (usages et accès) et 27 novembre 2018 (fonctionnement)
- Réunion publique : 26 mars 2019

#### **Documents d'information:**

- Site Internet
- Lettre distribuée aux 12 communes riveraines : 4 lettres depuis 2016
- 2 Plaquettes de synthèse des études







# **Grégoire ISIDORE**

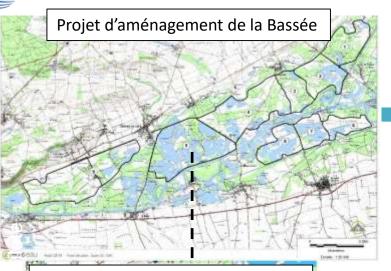
Seine Grands Lacs Directeur de la Bassée et de l'hydrologie





la bassée

## Le site pilote : une 1ère phase d'aménagement



- 58 km de digues.
- 2 300 ha d'espace de stockage
- un débit pompé de 180 m³/s.
- 20 à 40 cm de diminution des niveaux d'eau à Paris.
- Dommages annuels surfaciques évités : 70 M€ TTC / an.
- Diminution des dommages l'ordre de 30 % pour les crues majeures.







1ère étape du projet global pour :

- Confirmer les coûts
- Valider le mode d'exploitation
- Confirmer la bonne évaluation des impacts
- Évaluer l'efficacité des aménagements écologiques
- Valider les protocoles d'accord locaux

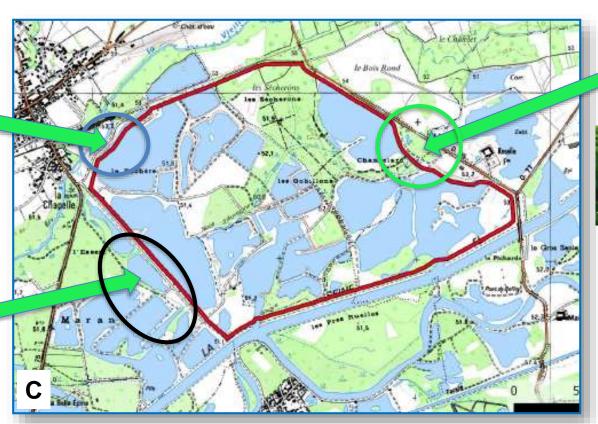




# Site pilote – Tracé définitif

Espace de mobilité Auxence

Prise en compte des différents usages



Présence du triton crêté et de mares fonctionnelles









# Effet attendu de l'aménagement sur la crue de janvier 2018

Modélisation crue janvier 2018	Gain sur le niveau maximum de la crue	
	Programme global	Site pilote
Montereau	18 cm	10 cm
St Mammes	30 cm	10 cm
Corbeil	35 cm	11 cm
Alfortville	32 cm	9 cm
Paris Austerlitz	30 cm	8 cm







#### **Aurélie PAINDAVOINE**

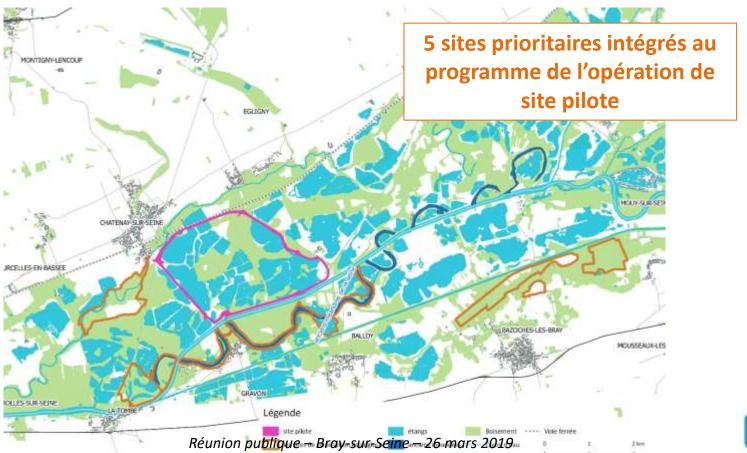
Seine Grands Lacs Chef de projet foncier et environnement







# La valorisation écologique



SHARRY OFFICE, SANDAY, SACE



#### La valorisation écologique du territoire









#### • Zones à fort potentiel de restauration:

- Création de milieux humides par la coupe de boisements ou de peupleraies
- Conservation de boisements alluviaux
- Valorisation écologique des plans d'eau et des mares
- Restauration d'annexes hydrauliques (anciens méandres)
- Améliorer les continuités hydro-écologiques, notamment les connexions des noues, bras de Seine
- Restauration d'habitats de milieux ouverts
- Aménagements pédagogiques





#### La valorisation écologique du territoire

Prairie humide subissant des variations du niveau d'engorgement du sol

au fil des saisons (modelé de détail varié)

Aménagement de mares

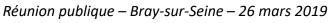








Restauration de berge de plan d'eau —



# Les ouvrages



#### **Pascal LAUGIER**

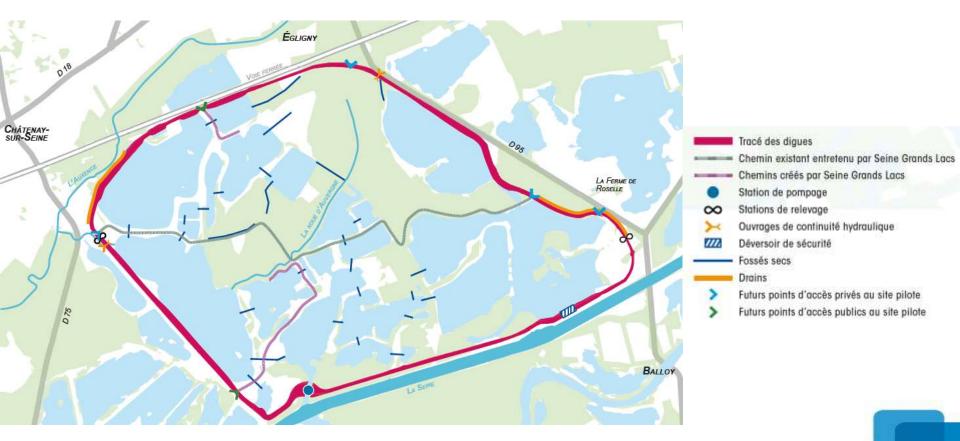
Seine Grands Lacs Chef de projet technique







## Les ouvrages du site pilote





#### Les digues

- Hauteur moyenne 2,3 m.
- Digues à pentes douces.
- Parement végétalisés.
- Accessibles aux piétons et cycles.
- Support d'aménagements paysagers.
- Corps de digue : 405 000 m³
- Remblaiement partiel gravières: 122 000 m³

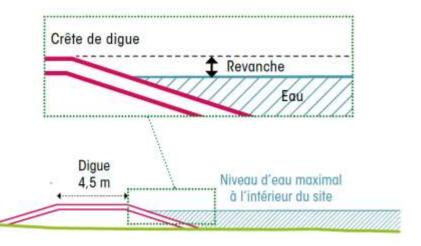






## Les digues

- Revanche de 57 cm
- Protection contre les vagues
- Déversoir de sécurité coté Seine







Fossé

de drainage



#### Les digues – Entrée de Châtenay-sur-Seine



- Espace paysager.
- Aire de stationnement voitures et cars.
  - Espace d'accueil : terrasses enherbés, aire de piquenique.

• Point d'accès privé vers l'intérieur du site.





# Les digues – Rives de la Seine



- Cheminement le long du halage actuel.
- Placettes arborées avec banquettes.
- Accès à la crête de digue.





# aménagement de la bassée

# Les digues – Le long de la RD 95



Réunion publique – Bray-sur-Seine – 26 mars 2019



## La station de pompage

- Enceinte circulaire de 52 m de diamètre.
- 8 pompes dont 1 de secours → 42 m³/s.
- 2 vannes de vidanges.
- 2 niveaux d'opération.
- Toit terrasse accessible au public + belvédère
- Continuité du chemin de halage recréée









# La station de pompage – Intégration paysagère







# La station de pompage – Côté Seine

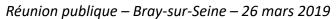


Réunion publique – Bray-sur-Seine – 26 mars 2019



# La station de pompage – Côté site pilote





# Le fonctionnement du site pilote



# **Grégoire ISIDORE**

Seine Grands Lacs Directeur de la Bassée et de l'hydrologie







#### **Fonctionnement**

Objectif: stocker l'eau de la Seine pendant le pic de l'Yonne pour atténuer le cumul Seine + Yonne

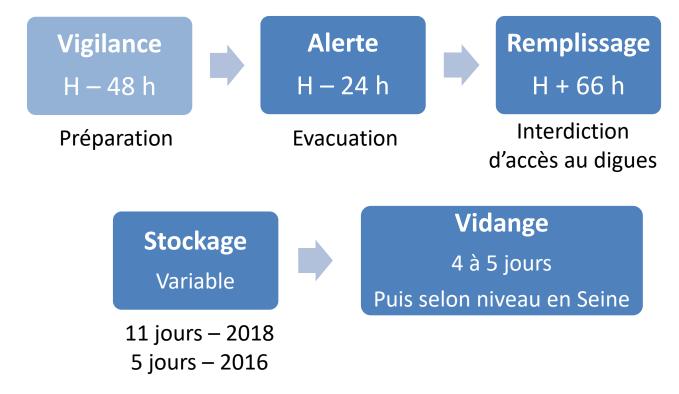
Déclenchement basé sur des **observations réelles :** 

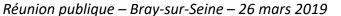
- à Gurgy (pic de l'Yonne)
- et à Montereau (début de crue de la Seine, Q > 700 m<sup>3</sup>/s)





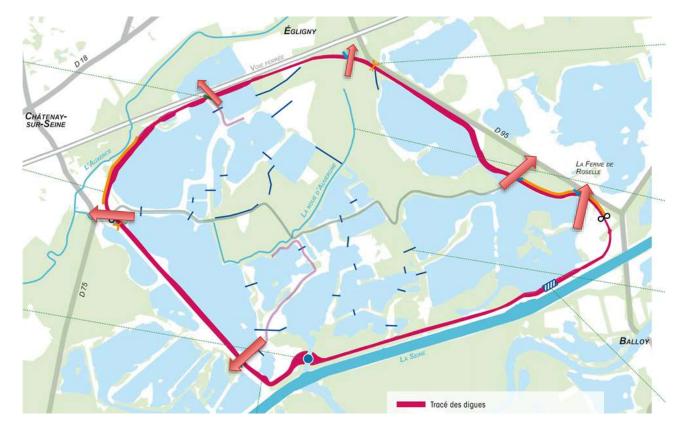
#### **Fonctionnement**

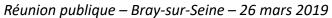


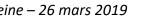




# Évacuation









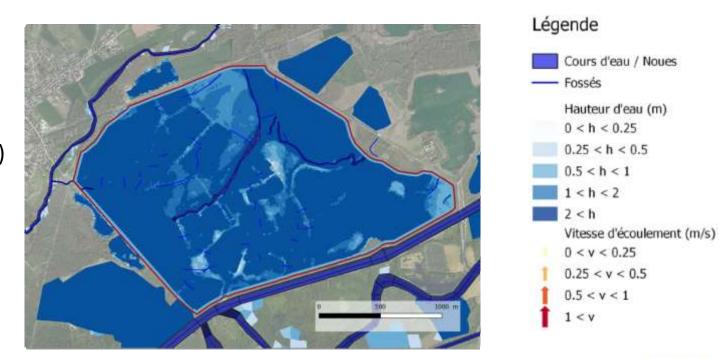


#### Remplissage du site pilote

Simulation de la crue 2018 avec remplissage du site pilote

H 66

(11 février 16h)







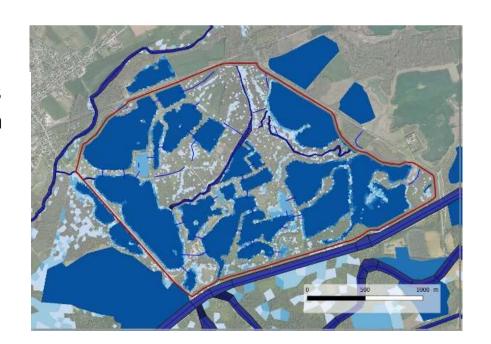


#### Vidange et retour sur site

Simulation de la crue 2018 avec remplissage du site pilote

J+15,5 depuis le début de la vidange

(7 mars 16h)









# **Name :** Prochaines rencontres



#### **Aurélie PAINDAVOINE**

Seine Grands Lacs Chef de projet foncier et environnement







#### Grands principes de la stratégie foncière

#### Sous les digues et espaces techniques attenants:

Acquisition à l'amiable ou par expropriation à l'issue de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

#### A l'intérieur du site pilote:

Servitude de surinondation, assortie de protocoles d'indemnisation des usages

#### Les sites accueillant la valorisation écologique:

Acquisition foncière ou conventionnement de longue durée



#### **Prestataire foncier: SEGAT**



#### La servitude de surinondation

Une servitude de surinondation sera créée à l'intérieur du site pilote.

Son règlement régira les usages et les contraintes liées à son bon fonctionnement.

La servitude est associée la définition de protocoles indemnisations particuliers, concernant les usages suivants:

- Pêche
- Chasse
- Agriculture
- Sylviculture

Ces protocoles permettront le versement d'indemnités spécifiques à la construction de l'ouvrage et à l'issue des mises en eau.



Les propriétaires peuvent user de leur droit de délaissement auprès de l'EPTB





#### **Prochaines rencontres**

- Définition des mesures d'adaptation des usages et des protocoles d'indemnisation Rencontre des propriétaires et gestionnaires Réunion le 11 juin 2019
- Acquisition foncière des emprises sous la digue
   Rencontre des propriétaires concernés
- Rencontre des acteurs associatifs « environnement » Réunion le 7 mai 2019











01 44

